



# Environnement, gestion des ressources et résilience

*Préserver le socle des moyens d'existence ruraux et s'adapter face aux changements climatiques et aux défis énergétiques*

Plateaux centraux humides-PCH (Kayanza et Ngozi) et Dépressions du Nord-DN (Kirundo) – Burundi

## Contexte

Les ressources naturelles sont le socle des activités agricoles et rurales et sont le fondement de l'existence d'environ 90% des burundais. Pourtant, face à une forte croissance démographique, la surexploitation menace de plus en plus ces ressources. Le pays est également fortement exposé aux conséquences du dérèglement climatique et est classé parmi les 20 pays les plus vulnérables au monde<sup>2</sup>. La répétition des événements climatiques extrêmes, notamment les sécheresses et les inondations, engendre d'importantes baisses de productions agricoles, augmente les risques épidémiques et expose une large frange de la population à de graves risques. Selon OCHA, les catastrophes naturelles seraient en 2022 la cause de plus de 80 % des déplacements internes de populations.

S'adapter face aux changements climatiques, préserver la biodiversité et la qualité des sols, apporter des sources d'énergie alternatives permettant de préserver les forêts sont au cœur des enjeux du renforcement de la résilience aux différents chocs subis par des populations burundaises.

## Préserver l'environnement et survivre : deux impératifs souvent difficiles à concilier

Lors de l'enquête intermédiaire, plus de sept ménages sur dix ont déclaré avoir été frappés par un choc climatique dans l'année précédente l'enquête, ce qui constitue un des chocs les plus fréquents après les chocs économiques et à égalité avec les chocs biologiques. Les populations sont dans l'ensemble bien sensibilisées aux enjeux environnementaux et comprennent parfaitement le bien-fondé de la protection de l'environnement. Toutefois, la pauvreté extrême empêche une partie de la population de mettre en œuvre les activités de protection de l'environnement car préoccupée par leur survie. Elle conduit également à la déforestation pour acquérir de nouvelles terres à cultiver et pour acquérir le bois qui demeure la première source d'énergie pour la cuisson des aliments et le chauffage.



1. Les données présentées dans l'ensemble de ce document sont les données collectées dans le cadre des phases intermédiaire et finale (2021-2022) de suivi des ménages bénéficiaires les plus pauvres des programmes de l'UE dans le cadre du travail sur la mesure de résilience.

2. Indice mondial d'adaptation Notre-Dame (<https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>)

## Gérer la ressource bois : replanter des arbres et développer l'utilisation des foyers améliorés

Pratiquement tous les ménages interrogés (99 % dans les deux zones d'étude), parmi les plus pauvres de la communauté utilisaient du bois pour le chauffage et la cuisine, mais 89 % d'entre eux déclaraient aussi connaître des difficultés d'approvisionnement. Le manque de combustibles pour la cuisson est un défi majeur pour les plus pauvres et peut conduire à la réduction du nombre des repas. Les branchages et résidus secs de récoltes sont également utilisés comme combustibles pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir du charbon. Très peu de ménages utilisaient des foyers améliorés pour faire la cuisine, et ce dans les deux zones agroécologiques. Le programme UMUCO W'ITERAMBÈRE de l'UE vise à leur dissémination. Les ménages les utilisant apprécient qu'ils consomment moins de bois que les foyers traditionnels. Ils sont d'ailleurs appelés « bika igiti » ou « ziganya inkwi » (« conserve l'arbre » ou « épargne le bois »). Ils regrettent toutefois qu'ils soient difficilement utilisables la nuit car ne permettent pas l'éclairage et qu'ils contribuent peu au chauffage de la maison.

La possession du boisement est à l'inverse un véritable facteur de résilience, générant bois de chauffage et de cuisson, et matériaux pour construire les maisons. Certains arbres fruitiers tels que les avocats et les jacquiers fournissent un complément de nourriture et de revenu important, tout comme la vente de charbon de bois<sup>3</sup>.

« Quand on a des arbres, on a de l'argent. »



## Protéger et amender les sols



L'extrême occupation des sols, les fortes pentes et des épisodes de pluviométries extrêmes exposent le pays à de graves problèmes de dégradation des sols. D'après la Banque Mondiale, le Burundi perd chaque année environ « 38 millions de tonnes de son sol », à cause de l'érosion. Lutter contre l'érosion et favoriser la fertilité des sols sont des prédispositions indispensables à la productivité agricole dont dépendent très largement les populations rurales.

Les effets de l'érosion sont visibles sur les collines et la population en subit les conséquences. Les collines se dénudent provoquant ravinements et déformations des terrains, dessèchement des sources d'eau, le glissement de terrains pouvant détruire les maisons et infrastructures. L'eau de pluie emporte également les terres fertiles et diminue les possibilités de production agricole. Les dégâts occasionnés par l'érosion seraient aussi à l'origine de certains conflits sociaux car elle fausse les délimitations des champs agricoles.

3. Notons que les technologies de carbonisation améliorées sont à privilégier pour préserver l'environnement.

## De nombreuses initiatives du gouvernement et de ses partenaires pour préserver l'environnement

L'administration fournit des plants pour multiplier les arbres et donne des instructions sur la manière de planter les arbres et protéger l'environnement. Le slogan « coupe un arbre, plante un arbre » est largement connu mais peu appliqué. A travers les moniteurs agricoles, présents sur chaque colline, l'administration, avec l'appui des partenaires techniques et financiers dont l'UE, met en place des pépinières et vulgarise les techniques de protection des boisements. Elle organise aussi les travaux communautaires tous les samedis et a institué le jeudi comme journée de l'environnement. Des réunions de sensibilisation à la sauvegarde de l'environnement sont également organisées et les populations sont mobilisées à la préparation des pépinières. Des outils sont fournis à la population pour creuser des fosses antiérosives.

Toutefois, le rôle de l'administration dans ce domaine est souvent perçu comme contraignant. De manière générale, la population perçoit comme injuste le fait d'être sanctionnée pour avoir coupé des arbres, même si elle semble comprendre parfaitement leur utilité. Ce manque de rapport favorable entre l'administration et les communautés rurales nuit à la mise en œuvre effective des actions de protection de l'environnement.

*« Des fois quand on coupe un arbre, on est puni mais c'est de l'injustice parce que si on ne les coupe pas on meurt de faim. »*



## En résumé

### Facteurs de résilience liés à l'environnement et recommandations opérationnelles

#### 1. Amplifier les techniques de conservation des sols et reforestation en prenant en considération l'aspect social et les contraintes économiques des communautés :

Il s'agit de continuer le travail de sensibilisation en utilisant des techniques plus participatives dans lesquelles les communautés puissent se sentir davantage actrices des solutions :

- Multiplier les campagnes de sensibilisation, éventuellement former des formateurs collinaires et des associations de protection de la nature pour continuer le travail de sensibilisation.
- Favoriser les initiatives locales auto-gérées de protection de l'environnement et une plus grande participation des citoyens dans la gouvernance des questions liées à la gestion de l'environnement.
- Proposer une contrepartie sous forme de cash ou de nourriture pour les participants aux travaux d'intérêts généraux à visée environnementale (lien les programmes à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) ou programmes de filets sociaux conditionnels).
- Vulgariser la création de dispositifs anti-érosifs, combiné à la plantation de haies en privilégiant les haies à valeur fourragère.
- Favoriser le développement de l'agroforesterie et de filière bois pro-pauvres.

#### 2. Vulgariser la fabrication et l'utilisation de foyers améliorés et favoriser l'utilisation de sources énergétiques alternatives : si les foyers améliorés sont encore peu répandus, leur utilisation est dans l'ensemble appréciée grâce à l'économie en utilisation de bois qu'elle permet. Ces dispositifs ne dispensent toutefois pas d'avoir une réflexion plus globale sur l'ensemble des besoins énergétiques des ménages :

- Proposer des structures locales viables de production des foyers améliorés (formation professionnelle, appui à la commerciali-

sation), plus largement répandues sur le territoire burundais.

- Soutenir l'accès financier aux foyers améliorés pour les plus pauvres (ventes subventionnées, mécanismes de crédits, accessibles aux plus pauvres).
- Proposer des alternatives pour l'éclairage (panneaux solaires).
- Etudier la possibilité de l'utilisation d'autres sources énergétiques que le bois pour la cuisson et le chauffage.

#### 3. Optimiser les politiques de planification familiale :

la croissance démographique de près de 3% par an exacerbe les problèmes environnementaux. La forte pression que la population exerce sur l'environnement n'est pas soutenable et amenuise, année après année, les ressources. Le Burundi a mis en place des dispositifs de planification familiale qui connaissent un succès grandissant. Les entretiens menés auprès des populations mettent en avant que les points suivants nécessitent d'être améliorés pour une meilleure adhésion à ce service :

- Faciliter l'accès à la contraception des jeunes (hommes et femmes), notamment en améliorant la communication et la mise à disposition de services de santé sexuels respectant la confidentialité de ce jeune public.
- Prendre en charge les effets secondaires de la contraception : en effet, les coûts attenants aux complications médicales liées à la contraception peuvent être rédhibitoires pour de nombreux ménages qui préfèrent renoncer aux dispositifs contraceptifs.

## Contacts

#### Délégation de l'Union Européenne au Burundi

Place de l'Indépendance  
Building Old East, Bujumbura  
(+257) 22 20 22 00  
delegation-Burundi@eeas.europa.eu

#### Agrinatura

42 rue Scheffer  
F-75116 Paris  
FRANCE  
secretariat@agrinatura-eu.eu

